

hassemble d'Alexandre Hamelin
qui n'ont sur signés

B. 29
P. onésime
Hamelin

A. Duquoy ptre

le vingt huit mil huit cent quarante
et un nous curé soussigné avons baptisé
Pierre onésime né aujourd'hui de
légitime mariage de Pierre Hamelin
Cultivateur du lieu et de Marianne
Gilbert parain P. Joseph Edouard
Lanouette qui a signé avec nous.
Marianne Marie Joseph Pepin qui n'a
sur signés le père absent

J. E. Lanouette

A. Duquoy ptre

B. 30
Gaspard
Durel

le vingt huit mil huit cent
quarante et un nous curé soussigné
qui avons baptisé Gaspard né
hier de légitime mariage d'Al-
bin Durel journalier du lieu
et de Charlotte Ricard parain
Gaspard Martin et paraine Marie
Benjé qui n'ont sur signés avec
que le père présent

A. Duquoy ptre

A. 14

le vingt quatre juillet mil huit
cent quarante et un nous
curé soussigné avons inhumé

don le vicarier de
cette paroisse le corps de Marie morte
morte avant hier âgé de huit ans
environ fille légitime d'Albin
d'homme menais du lieu et de
-elle parvenue présent Alphons
Hamelin et l'Évêque Dubaud qui
n'ont sur signés

A. Duquoy ptre

M. 6.
certain
Marchand
et
avec
certain

Le vingt huit mil huit cent
quarante et un nous curé soussigné
qui avons le jour de la publi-
cation de trois bans de mariage
faite avec présence de nos Messrs
paroissiale entre certain marchand
cultivateur fils unique de Xavier
d'homme cultivateur et de défunte
Josephine veuve de son père et mère
de cette paroisse d'une part et
avec Marie fille majeure de
d'homme Jacques Montréal cultivateur
de la paroisse de Genesville d'autre
part père et mère de cette paroisse
d'autre part ne s'étant trouvé
aucun empêchement et sur le
consentement des parents nous curé
soussigné avons reçu leur mutuel
consentement de mariage et
leur avons donné la bénédiction
nuptiale en présence de Xavier
d'homme de François Sauvageau de
Gédéon Montréal et d'Alphonse
d'homme parain des époux qui